

Pyramide 92 mm

Cellule de rétention de substrat pour toitures végétalisées en pente

Fabriquée en polyéthylène recyclé, la **cellule de rétention de substrat Pyramide 92 mm** est conçue pour prévenir le glissement des couches de substrat sur les toitures végétalisées en pente et servir d'élément de renforcement pour différentes applications de voirie et d'aménagement extérieur. Grâce à sa structure robuste et à sa grande capacité de charge, elle constitue une solution fiable pour les projets de végétalisation et d'infrastructure.

Domaines d'application

- Protection contre les forces de glissement sur les toitures végétalisées en pente.
- Renforcement des structures de chaussées et de voiries.
- Stabilisation des chemins en gravier et des voies engazonnées.

Avantages

- Convient aux toitures présentant une pente allant jusqu'à 45°.
- Structure légère offrant une excellente capacité de charge et une résistance élevée au glissement.
- Système de verrouillage par ergots en forme de T assurant un renforcement optimal de l'ensemble de la surface.
- Après installation et remplissage avec le substrat, la surface peut supporter le passage de véhicules.
- Structure perméable à l'eau, favorisant un drainage naturel efficace.
- Offre un volume important pour le développement des racines, contribuant à une croissance saine de la végétation.
- Fabriquée à partir de matériaux recyclés, ce qui en fait une solution respectueuse de l'environnement.
- Adaptée à de nombreuses applications en aménagement paysager et en génie civil.
- Spécifications techniques
- Matériau : PEHD (Polyéthylène Haute Densité), contenant environ 80 % de matériaux recyclés
- Poids : 986 g/unité
- Hauteur : 92 mm
- Épaisseur de la paroi : Environ 6,10 mm (mesurée depuis l'arrière de la cellule)
- Environ 4,16 unités par m².
- 96 pièces sur une palette



Pyramide 92 mm

Cellule de rétention de substrat pour toitures végétalisées en pente

Application possible sur des pentes jusqu'à 45 degrés à condition que des barrières antidérapantes supplémentaires soient installées horizontalement

Système	Pente	Retenues à installer horizontalement approximativement
Toiture végétalisée en pente	20°	Environ 10 m
Toiture végétalisée à forte pente	25°	Environ 8 m

L'espacement précis des barrières doit être déterminé, au cas par cas, en tenant compte

*de la pente

*de la longueur de la toiture,

*de l'épaisseur et du poids à saturation du système,

*de la capacité portante des barrières et du mode de fixation à la structure.



contact@toit-vegetalise.fr - www.toit-vegetalise.fr